

Nature	Concerné ?		Texte
Assedic	oui		Avis 79 du 9.01.95 relatif au plan comptable particulier de l'Unédic
CARPA (Caisse de règlements pécuniaires sous forme d'association)	oui		Loi n°91-647 du 10.07.91 Art. 241-2 du décret du 27.11.91 Décret n°96-886 du 10.10.96
Centre de formation des apprentis (CFA) dont la comptabilité n'est pas tenue par un comptable public	oui		Art. R. 116-15 C. trav
Comité d'entreprise		non	
Congrégation		non	<sup>10</sup>
GIE à objet civil		non	
GIE à objet commercial	oui		Art. 239 quater du CGI
Mutuelles régies par le Code de la mutualité	oui		Art. L. 114-17 al. 3 C. mutualité
Organisme collecteur des fonds de la formation continue (OPCA)	oui		Art. R. 964-1-12 C. trav
Organisme de formation dépassant deux des trois seuils (total bilan : 230 K€, ressources hors taxes : 153 K€, 3 salariés)	oui		Art. R. 923-2 C. trav

<sup>10</sup> Car ces entités n'auraient pas d'activité économique (selon le guide de contrôle des associations de la CNCC, p. 73)

Nature	Concerné ?		Texte
Certaines sociétés de courses de chevaux	oui		Art. 34 du décret n°97-456 du 5.05.97 Arrêté du 14.12.83 Avis 2001-06 du 24.10.01 du CNC
Personne morale de droit privé non commerçante exerçant une activité économique et dépassant deux des trois seuils fixés par décret	oui		Art. L. 612-1 C. com
Profession libérale	11		Art. 93 CGI
Syndicat		non	12

<sup>11</sup> Voir ci-dessus « Cas particuliers »

<sup>12</sup> Car ces entités n'auraient pas d'activité économique (selon le guide de contrôle des associations de la CNCC, p. 73)